

## Conseil Municipal du 26 octobre 2012

- Avis défavorable au projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) concernant les dépôts d'hydrocarbures des sociétés Trapil et Raffinerie du Midi – *(délibération adoptée à la majorité et 5 voix contre)*.
  
- Vente et tarification de l'ouvrage de Madame Monique Duriez – Tome n° 2 « *De Cottonarias à Coignièrès* » selon les modalités suivantes :
  - Tome n° 2 numéroté : 30 € jusqu'au 30/11/2012 et 35 € après cette date ;
  - Tome n° 2 sans numéro : 25 € jusqu'au 30/11/2012 et 30 € après cette date ;
  - Tomes n°1 et n° 2 numérotés : 65 € ;
  - Tomes n° 1 et n° 2 sans numéros : 60 €. – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.
  
- Attribution, pour l'année 2012-2013, d'une bourse communale en direction des familles ayant leur résidence effective à Coignièrès, et dont les enfants poursuivent leurs études au collège, lycée ou dans un établissement d'enseignement supérieur, dans les conditions définies ci-dessous :
  - Pour les élèves de collège :
    - Quotient de 0 à 214 inclus : bourse communale de 163 € ;
    - Quotient de 215 à 510 inclus : bourse communale de 110 €.
  - Pour les élèves de lycée :
    - Quotient de 0 à 214 inclus : bourse communale de 193 € ;
    - Quotient de 215 à 510 inclus : bourse communale de 141 €.
  - Pour les élèves de l'enseignement supérieur :
    - Quotient de 0 à 214 inclus : bourse communale de 205 € ;
    - Quotient de 215 à 510 inclus : bourse communale de 163 €. – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.
  
- Revalorisation suivant l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation de la tarification des services de restauration scolaire, garderie scolaire, étude surveillée et centre de loisirs, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 – *(délibérations adoptées à l'unanimité)*.
  
- Revalorisation suivant l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation des tarifs de location de la Maison de Voisinage pour l'année 2013 – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.
  
- Avis favorable au retrait du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Courance (SIAC) de la carte du Syndicat Intercommunal de la Région de Rambouillet (SIRR) – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.
  
- Avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Orge-Yvette révisé – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.
  
- Versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 140 €, à l'association sportive du Collège de « La Mare aux Saules », pour le transport de son équipe de hand-ball – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.